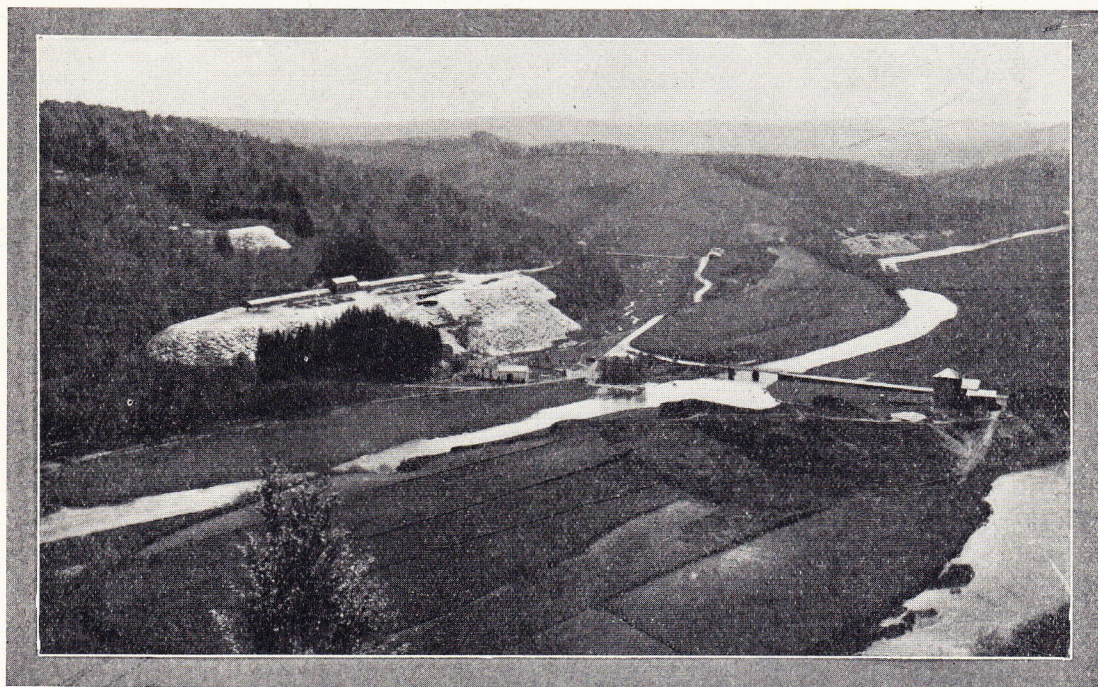


Limbourg en 1657. En 1721, il vendit la seigneurie à Edmond de Fabribeckers, mais, en 1738, l'abbé de

MORTSEL, comm. de la prov. d'Anvers, sit. sur la gr. route d'Anvers à Lierre; à 8 1/2 kil. d'An-



Morthéhan-sur-Semois. — La Semois et les ardoisières de Linglé

(Photo Nels)

Cornélimunster rentra en possession de Mortroux par retrait lignager et y resta seigneur jusqu'à la Révolution. Il y avait dans le village une cour de justice

Population en 1816, — 471 habitants.

» 1840, — 521 »

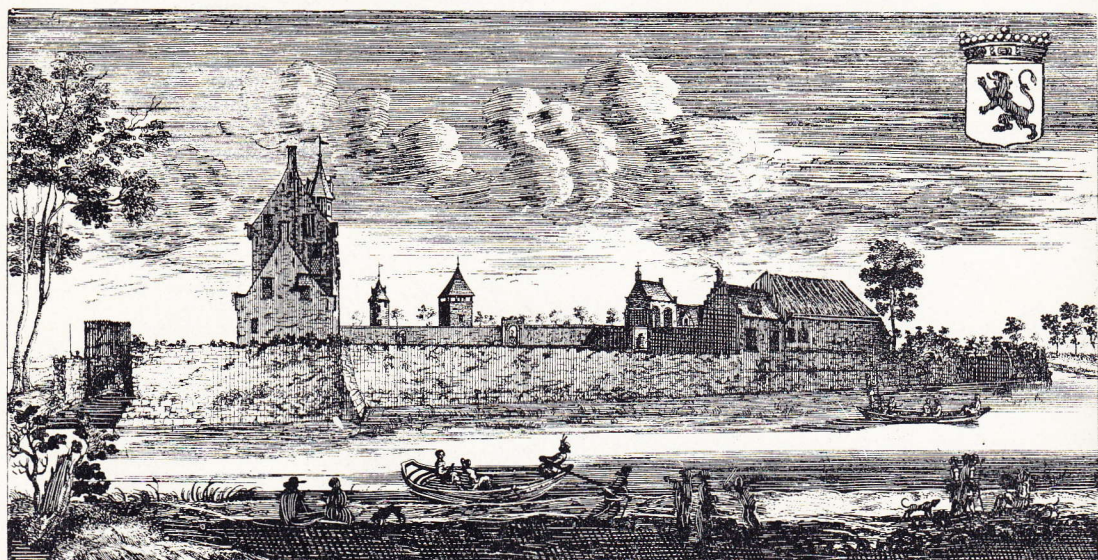
Pour la guerre de 1914, voir *Saint-André*.

vers, à 4 1/2 kil. de Berchem, de Borsbeek, de Con-tich, et de Wilrijk, à 1 1/2 kil. de Hove.

Pop. 7,900 hab.; — sup. 780 hect.

Arr. adm. et jud. d'Anvers; cant. de j. de p. de Berchem. — Archev. de Malines.

Terrain plat; sol argileux, très fertile; — agri-



Castellum Cantecroy.

Château de Cantecroy à Mortsel. — D'après J. Le Roy, 1696

culture; horticulture; brasseries, malterie; scierie de bois.

Cours d'eau: le Scheidebeek, le Grensscheidingsbeek.

Le château de Cantecroy, anc. résidence du cardinal Granvelle, ne formait, aux VIII^e et IX^e s. s., qu'une seule propriété seigneuriale avec la « villa » de Dieseghem. Au XIII^e s. *Cantecroy* ou *Cantecrode* était un bien allodial. La seigneurie de *Cantecrode* fut élevée au rang de comté, en 1570, par Philippe II, en faveur des Granvelle. (On écrit aussi *Cantincrode*). Le plus anc. seigneur connu appartenait à la famille Volcaert, une des sept familles patriciennes d'Anvers. Le comté de Cantecroy se composait des villages d'Edeghem, Hove, Bouchout, Borsbeek, Contich, Waarloos, Reeth et Aartselaar.

Château Ten Dorpe.

Mortsel et Eddegem formaient de temps immémorial une « vierscare » ou tribunal. Cantecroy, Mortsel et Eddegem formaient un « schouteetdom » ou mairie jusqu'en 1781. Il y avait justice à tous les degrés. — Mortsel faisait partie du pays de Ryen (*pogus Ryensis*), un des quartiers du marquisat d'Anvers.

Le village de Mortsel a eu sa part dans les malheurs et épreuves à travers les siècles, surtout à cause de son château fort, qui était le point de mire et le but des parties belligérantes. Le XVI^e s. lui a été fatal... A cause de sa situation géographique, — à proximité de la ville d'Anvers — Mortsel eut beaucoup à souffrir des troupes de Louis XV, roi de France, en 1745-48.

La seigneurie de Mortsel fut donnée, en 1381, au chevalier Jan Ranst par la duchesse Mathilde de Gueldre, cession approuvée par la duchesse Jeanne de Brabant. Ce Jan van Ranst était, à cette époque, seigneur de Mortsel, Buisegem, Hove, Bouchout, Vremde et Millegem. La famille van Ranst conserva la seigneurie de Mortsel jusqu'en 1547, quand Jeanne van Ranst la vendit à Henri de Pontaillier. Les filles de ce dernier la cédèrent à Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle, en 1549. Elle passa ensuite à son fils le cardinal Granvelle, puis au neveu de celui-ci François Perrenot. C'est en faveur de ce dernier que Cantecroy, dont Mortsel faisait partie, fut érigée en comté l'an 1587. La seigneurie fut ensuite successivement possédée par les familles Maes, Godines et de Fiennes.

En 974, *Mortzelam*; en 1150, *Mortenzele*, *Morcele*; en 1273, *Mortenzele*; plus tard *Mortsele*, *Moertsel*, etc. — Pop. en 1435, — 630 hab.; en 1526, — 658 hab.; en 1580, — 300 foyers; en 1593, — 38 foyers!; en 1693, — 590 hab.; en 1826, — 1.198 hab.; en 1880, — 2.144 hab.; en 1890, — 3.080 hab.; en 1910, — 5,750 hab.

MORVILLE, comm. de la prov. de Namur, sit. dans le bassin de la rive gauche de la Meuse; à 15 1/2 kil. de Philippeville, à 13 1/2 kil. de Dinant, à 10 1/2 kil. de Florennes, à 2 kil. d'Anthée.

Pop 594 hab.; — sup. 1,457 hect.

Arr. adm. de Philippeville; arr. jud. de Dinant; cant. de j. de p. de Florennes. — Ev. de Namur.

Terrain ondulé; sol argileux et rocailleux, très fertile; — agriculture.

Cours d'eau: le Féron et le Floion.

Le hameau de Morville a été détaché de la commune d'Anthée par la loi du 23 mai 1892.

Population en 1892, — 706 habitants.

» 1910, — 684 »

Le 25 août 1914, les Allemands mirent le feu à une grande partie du village, incendiant ainsi 42 maisons, sans nécessité aucune. Le pillage fut général; on pillait même l'église, d'où l'on enleva les ornements, les vases sacrés, etc. Deux civils furent tués, dont un à Surice.

MOSSCHROEN, voir **MOUSCRON**.

MOULAND, commune de la prov. de Liège; à 19 kil. de Liège, à 6 1/2 kil. de Dalhem, à 3 1/2 kil. de Visé, et à 61 m. d'alt. au seuil de l'église.

Pop. 545 hab.; — sup. 330 hect.

Arr. adm. et jud. de Liège; cant. de j. de p. de Dalhem. — Ev. de Liège.

Terrain et sol variés; — agriculture.

Cours d'eau: à l'O., la Meuse, et du S. à l'O., la Berwinne, son affluent.

L'église a été restaurée (et abîmée) en 1715; la tour, très anc., est en pierre de sable. — Le château de Navagne.

En 1634, les troupes espagnoles, assiégeant Mastricht alors au pouvoir des Provinces-Unies, construisirent un fort à Moulant, qui fut démoli par les Français, en 1674 (au hameau Navagne; en flamand, Elven).

Ci-devant comté de Dalhem, chef ban de Fouron-le-Comte. — Moulant est cité *Mulingia* dans la bulle de confirmation des biens de l'église Notre-Dame de Maastricht, en 1157. On trouve aussi la forme *Meilent* dans une charte de 1178. — La seigneurie de l'endroit appartient d'abord à la famille de Navagne. Renier de Navagne était seigneur de Moulant en 1422. Arnold-Balthazar, comte de Ryckel, seigneur de Moulant, mourut sans héritier le 17 octobre 1728; comme il était le dernier mâle de sa race, il fut enterré solennellement à Moulant avec ses armes, en présence d'un délégué de l'empereur. La seigneurie passa ensuite, par mariage, dans une autre famille De Ryckel, aujourd'hui complètement éteinte. La seigneurie de Moulant relevait de la cour féodale de Dalhem. Il y avait dans le village une cour de justice foncière. — On croit qu'il a existé à Moulant une commanderie de templiers.

Mulan, 1063; *Mulance*, 1108.

Population en 1815, — 315 habitants.

» 1840, — 510 »

1914. — Du 4 au 8 août les soldats allemands blessèrent et tuèrent plusieurs habitants (8 Belges et 1 Hollandais). Toute la commune fut mise au pillage, et 78 maisons furent incendiées.

MOULBAIX, comm. de la prov. de Hainaut, sit. entre deux collines; à 6 kil. d'Ath, à 8 1/2 kil. de Chièvres, à 3 kil. de Ligne et de Villers-Notre-Dame, et à 42.87 m. d'alt. au seuil de l'église.

Pop. 713 hab.; — sup. 462 hect.

Arr. adm. d'Ath; arr. jud. de Mons; cant. de j. de p. de Chièvres. — Ev. de Tournai.

Terrain et sol variés; — agriculture. — Fabrique de lin.

Eglise semi-classique du XVIII^e siècle; épitaphes des seigneurs du lieu.

La seigneurie de Moulbaix était un fief lige avec haute, moyenne et basse justice possédant un château fort entouré de fossés. La famille de Chasteler est propriétaire de ce domaine depuis le XIV^e siècle. Le château actuel remplace l'anc. manoir. — On voit un Hélin de Moulbaix, noble homme et sire de l'endroit, s'asservir à Saint-Ghislain, en 1224. — Gilles de Trazegnies et le chapitre collégial de Leuze donnèrent, en 1309, aux manants de Moulbaix loi et commune. — Jusqu'au XVII^e s., Moulbaix relevait de la terre de Blicquy. L'origine de la famille du Chasteler de Moulbaix remonte à Thierry d'Enfer (1225).

Molenbais, 1101; *Molembais*, 1183. — Moulbaix = Molenbeek.

Châtellenie d'Ath; diocèse de Cambrai; collateur, l'abbé de Saint-Ghislain.

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES
COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE
TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE
ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE
ETC., ETC., ETC.

TOME SECOND

BRUXELLES
A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1925